



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION RÈGLEMENT MUNICIPAL

Prenez avis qu'à une séance ordinaire du Conseil tenue le 9 janvier 2023, le Conseil municipal de Belcourt a adopté le règlement suivant **RÈGLEMENT # 175-23 CONCERNANT LE TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023.**

Le règlement mentionné ci-haut est déposé au bureau de la soussignée au 219, rue Communautaire où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau soit de 9 h à 16 h, les mardis, mercredis et jeudis et qu'il entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Belcourt, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2023.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Nathalie Lizotte'.

*Nathalie Lizotte*

*Directrice générale*

*Greffière-trésorière*